**LA** .............................. **D'UN SEGMENT**

*Commentaire :*

*Activité de découverte de la médiatrice d’un segment à l’aide de pliages.*

**1) Avec pliage:**

a) Sur une petite feuille de papier non quadrillée, tracer un segment [AB] de longueur 14 cm. Plier la feuille de façon que le point A et le point B se superposent. Et tracer en rouge la droite (d) formée par le pliage. Tracer en vert le point d'intersection I des droites (d) et (AB).

b) Que peut-on dire du point I ?

c) Observer les droites (d) et (AB). Que constate-t-on ?

d) Compléter la phrase suivante en cherchant dans le livre de maths.

 ***La droite (d) s'appelle la .................................. du segment [AB].***

Et remplacer maintenant les pointillés par le mot trouvé dans le reste de l'énoncé.

**2) Sans pliage:**

a) Sur une feuille de papier non quadrillée, tracer un segment [AB] de longueur 16 cm.

b) Sans faire de pliage, trouver une méthode pour construire au crayon la ............................. du segment [AB].

c) Vérifier à l'aide d'un pliage que la construction précédente est exacte. Si la construction est mauvaise, recommencer au paragraphe b).

**3) Construction d'une .................................... et programme de construction :**

a) Construire un segment [BC] de longueur 12 cm et construire la ............................... du segment [BC].

b) Coder la figure.

c) Ecrire le programme de construction de la .............................. d'un segment [BC].

d) Rechercher dans le livre la définition d'une .............................. d'un segment. La recopier.

**4) Pour aller plus loin … ! :**

a) Construire une droite (d) et un point E qui n’appartient pas à (d).

b) Construire le point F tel que (d) soit la …………………….. du segment [EF].

c) Expliquez en détail comment vous avez fait.

Hors du cadre de la classe, aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle, ne peut être faite de ce site sans l'autorisation expresse de l'auteur.

[*www.maths-et-tiques.fr/index.php/mentions-legales*](http://www.maths-et-tiques.fr/index.php/mentions-legales)